

L'implant auditif, une révolution ?

→ **NOTRE EXPERT**
Dr Thibaut Dumon,
chirurgien ORL.

Depuis 2006, les personnes souffrant d'une perte d'audition peuvent bénéficier d'un appareil auditif très performant. **Implantable, et donc totalement invisible.**

En France, quelque 5 millions de personnes souffrent d'une baisse de leur audition, mais seulement 18 % d'entre elles ont l'intention de s'équiper d'un appareil auditif. Principal frein : l'aspect esthétique et, du même coup, l'impact psychologique. Apparents, les contours d'oreille apparaissent en effet comme un signe extérieur de vieillesse et stigmatisent les malentendants.

Mais voilà qu'il y a trois ans est apparue en France une nouvelle technologie destinée aux personnes souffrant de surdité moyenne à sévère (perte d'audition entre 40 et 90 décibels). À la différence des prothèses traditionnelles, l'implant auditif Esteem® utilise le tympan comme microphone naturel. Quatre à cinq heures d'opération sont nécessaires pour implanter ce dispositif constitué de quartz capables de produire des vibrations électriques à partir de celles reçues par le tympan, et ainsi d'amplifier les sons pour les conduire jusqu'à l'oreille interne.

On peut l'utiliser partout, même sous l'eau

Cette technologie de pointe a un avantage majeur : elle est totalement interne et implantable. Esteem® est invisible et peut fonctionner en permanence. Fini le retour à la surdité sous la douche ou lors des baignades en mer... « Ses indications sont les mêmes que celles des appareils classiques, mais il offre un confort sans comparaison, explique le Dr Thibaut Dumon, chirurgien ORL. Les avantages sont aussi auditifs. On observe

en plus un gain dans la compréhension de la parole de 11 dB. En clair : par rapport à un appareil classique, on comprend la même chose avec une intensité trois fois moins forte. »

Une pile longue durée qui se fait oublier

Autre avantage, son autonomie. « S'il existait déjà des modèles partiellement ou totalement implantables, ceux-ci devaient être rechargés tous les jours. Ce n'est pas le cas d'Esteem® qui, à la façon d'un pacemaker, dispose d'une batterie pouvant fonctionner sept ans sans être rechargée » précise le Dr Dumon. Mais cette petite merveille technologique a un coût élevé. Si les frais d'hospitalisation liés à l'intervention sont pris en charge par la Sécurité sociale, l'appareil, lui, coûtera la coquette somme de 13317 € à son heureux détenteur...

CORALIE HANCOCK



SYLVIE, 49 ANS

Une compréhension meilleure qu'avec un contour d'oreille

Vers 10 ans, on a découvert que je souffrais d'une perte auditive d'origine génétique. À 30 ans, j'ai dû être appareillée, car je ne pouvais plus travailler. Mais les contours d'oreille ont des inconvénients. Les réglages sont fastidieux, ils sont visibles et, moi qui adore la mer j'étais très gênée de ne pas pouvoir entendre quand j'allais me baigner. Lorsque j'ai entendu parler de l'implant et qu'il s'est avéré que je pouvais en bénéficier, ma décision a vite été prise. Ma fille souffre de la même pathologie et j'avais toujours dit que si, un jour, il existait une opération, je la ferais en premier pour être un peu son « cobaye ». J'ai été opérée fin 2006 et je n'ai aucun regret. Ma compréhension est bien meilleure, j'ai découvert le plaisir de me coiffer comme je le souhaite, d'entendre quand je me baigne... Je peux également regarder la télévision sans appareillage. Seul inconvénient, en plus de son prix, l'implant nécessite des réglages qui m'obligent à retourner à la clinique plusieurs fois par an.

POUR MIEUX COMPRENDRE COMMENT IL AMÉLIORE L'AUDITION



1 LE CAPTEUR

Il transforme les vibrations naturelles du tympan en courant électrique qui est envoyé au processeur audio.

2 LE PROCESSEUR AUDIO

C'est un « ampli » miniature qui marche avec une pile. Il filtre les signaux électriques et les redirige vers le pilote.

3 LE PILOTE

Il retransforme le courant électrique en vibrations qui sont transmises à l'oreille interne. La personne peut de nouveau entendre.

PHOTOS: G3